

CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE DU 21 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt et un Décembre à 19 H, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, maire.

Présents : MM. FOURNIER, LUCAS, DEROUET, CORNET, SAMPEDRO, BORNE, DELAGE, RIGARD, BOBIN, GUYOMARCH, POMMIER, BLANCHARD, SALLÉ

Absents : MM DELANNOY, MENEAU (excusés)

Date de convocation : 14/12/2017

Objet : Informations diverses
Voirie communale
Assurance dommage-ouvrage
Questions diverses

COLIS PERSONNES AGEES

La distribution des colis des personnes âgées aura lieu samedi 23 Décembre de 10 H 30 à 12H. Merci aux conseillers qui peuvent être présents, pour la distribution et pour servir le café.

DEMISSION DE MME SALLÉ Karine

Le Conseil prend connaissance de la lettre de démission de Mme SALLÉ, suite à la mutation professionnelle de son mari, vers la région Pays de la Loire. M. FOURNIER la remercie pour son investissement au sein du conseil.

LOGEMENT COMMUNAL

Les devis pour la remise aux normes du logement communal situé au 4 Impasse du Bourg ont été signés. Il faut compter sur environ 10 000 € de travaux. La dépense sera prévue au budget primitif 2018. Le logement sera disponible au 15 Février 2018, et il est déjà attribué.

CSG

La CSG augmentera sur les salaires à compter du 1^{er} Janvier 2018. Selon une information reçue par l'Association des Maires, les collectivités devront compenser cette augmentation pour leurs salariés, afin qu'il n'y ait pas baisse du pouvoir d'achat.

A ce jour, aucune info n'a été transmise, et le prestataire du logiciel paye, n'a rien signalé non plus.

Une autre info a été communiquée au Maire et aux adjoints : le montant des indemnités devra être inclus dans la déclaration d'impôts.

TRAVAUX ECOLE

M. DEROUET signale que les travaux suivent leur cours. La dalle a été coulée.

Il est signalé qu'il est quand même dangereux de longer la départementale pour les enfants, compte tenu de la vitesse des véhicules. Le personnel encadrant surveille et les enfants restent rangés dans le passage qui a été sécurisé par les barrières.

Voir s'il est possible de mettre du calcaire entre le feu rouge et l'entrée de la salle.

PRNOTES

Le Conseil est avisé que l'école ne souhaite pas prendre le logiciel équivalent à PRNOTES proposé par l'association des maires ruraux, car ils ont déjà un logiciel de ce type qui leur convient parfaitement.

CADEAUX DEPARTS EN RETRAITE

Le Conseil Municipal décide d'accorder la somme de 150 € pour l'achat d'un cadeau à chacun des deux agents en retraite.

ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE CONSTRUCTION SCOLAIRE

Le Conseil Municipal accepte le devis de la SMACL pour l'assurance dommages ouvrage concernant la construction scolaire, pour un montant de 8 858.23 € TTC.

LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE

VU la liste et le plan des voies classées dans le domaine public communal à ce jour, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'intégrer dans la voirie communale, les voies nouvelles de lotissements suivants
- Lotissement du Clos du Mothois I, dite rue du Trésor Celte pour une longueur de 390 mètres. Cette voie part de la rue de la Roseraie et aboutit dans le lotissement, au début du lotissement Clos du Mothois III
- Lotissement du Clos du Mothois III, dite rue du Trésor Celte pour une longueur de 250 mètres. Cette voie part de la fin de la rue du Trésor Celte (clos du Mothois I) et aboutit sur la VC de la rue du Mothois.

Ce qui porte la longueur de la voirie communale à : **28 851 mètres.**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces concernant ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

- **M. LUCAS** : Informe que le SICTOM maintient ses tarifs pour 2018. Précise que le spectacle de Noël s'est bien passé. Le coût était de 700 €. Remerciements à la SARL MENEAU GERIN pour les boissons. Egalement une très bonne ambiance à la fête de l'école en interne, et à noter la participation du Club Loisirs qui a chanté.
- **M. DEROUET** : Remercie la Tribu des Carnutes pour le prêt de la cabane, pour le décor de Noël de la Mairie, réalisé par nos soins. A voir pour l'achat de décorations pour l'année prochaine.
- **M. DELAGE** : Demande où en est le projet de la DSP ? M. FOURNIER informe que l'appel d'offres a été dépouillé. Une réunion avec les 3 entreprises pré retenues est prévue le 11 Janvier 2018.
- **M. POMMIER** : Monsieur le Maire a signalé une augmentation de la CSG qui devra être compensée par la Commune. Peut-on avoir une idée du coût à notre charge ? réponse ; environ 10 000 €

- Mme GUYOMARCH : Signale qu'il serait judicieux de prévoir un sapin artificiel pour la décoration de la salle des fêtes ; Le sapin actuel perd toutes ses aiguilles et devra donc être retiré très rapidement.
- M. FOURNIER : Précise, que justement, tous les sapins de Noël seront collectés près de la mairie, et ensuite évacués par les employés, pour la manifestation de l'arbre de la Saint Vincent. Il signale qu'une réunion est prévue le 9 Janvier avec la Communauté de Communes pour la mise en place d'un éventuel centre de loisirs.
- Mme CORNET : Signale que le bulletin municipal avance. Elle enverra la maquette par mail aux membres de la Commission. Actuellement il manque toujours l'article pour les Carnutes, et le Tennis. Voir pour faire des photos des nouveaux employés
Où en est le document unique : M. FOURNIER lui signale qu'il est disponible en mairie.
Boîte à livres : il faut relancer Orange pour savoir quand nous pourrions récupérer une cabine téléphonique
Accessibilité : tout est-il réalisé dans ce qui avait été prévu. Voir pour les nez de marche à matérialiser.

Le maire

Le secrétaire

Les conseillers